



REPUBLIQUE DU BENIN

~~~~~

MINISTRE DE LA PROSPECTIVE, DU DEVELOPPEMENT, DE L'EVALUATION DES POLITIQUES  
PUBLIQUES ET DE LA COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

~~~~~

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

~~~~~

COMMISSION DE LA NORMALISATION, DES NOMENCLATURES ET DES CODES

## RAPPORT DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2010

Le jeudi 09 Septembre 2010 s'est tenue dans le cadre des assises statutaires des commissions du CNS pour l'année 2010, la deuxième session ordinaire de la Commission de la Normalisation, des Nomenclatures et des Codes (CNNC). Cette réunion qui s'est déroulée dans la salle de conférence n°423 du bâtiment INSAE a eu pour principaux objectifs l'examen de l'exécution à mi-parcours du programme annuel des activités du Conseil National de la Statistique (CNS) et de la proposition d'un comité ad'hoc d'organisation de la Journée Africaine de la Statistique.

La liste des participants à cette réunion se trouve en annexe du présent rapport.

A l'ouverture de la réunion le Chef Service de la Coordination Statistique a souhaité, aux noms de la Directrice de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche et du Directeur Général de l'INSAE empêchés, la bienvenue à tous les commissaires et les a invité à examiner avec le sérieux qui les a toujours caractérisés tous les points inscrits à l'ordre du jour. Il a ensuite procédé à la mise en place d'un présidium de deux membres pour diriger les travaux. Il est composé de :

- Président : GNANSOUNOU C. Simon de la FASEG/UAC
- Rapporteur : GOGAN Gillis de l'INSAE

Le président de la séance a présenté le projet d'ordre du jour et la plénière l'a validé sans amendements. Ce projet d'ordre du jour se résume comme suit :

- 1- Point d'exécution à mi-parcours du programme annuel des activités du Conseil National de la Statistique (CNS) ;
- 2- Suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- 3- Etude des dispositions à prendre pour la vulgarisation des normes et nomenclatures au sein des structures sectorielles ;
- 4- Proposition d'un comité ad'hoc d'organisation de la Journée Africaine de la Statistique ;
- 5- Compte rendu de l'appui technique du Secrétariat du CNS aux structures sectorielles ;
- 6- Questions diverses.

## **I-) POINT D'EXECUTION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME ANNUEL DES ACTIVITES DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE (CNS)**

Un représentant du secrétariat du CNS a présenté le programme annuel d'activités du CNS et au fur et à mesure les représentants des ministères sectoriels ont annoncé les niveaux d'exécution des différentes activités les concernant. Les commissaires ont constaté que les activités non exécutées ou qui ont connu un faible niveau d'exécution ont eu pour principale cause de blocage l'austérité financière de l'Etat et le manque de financement des activités.

En outre, les commissaires recommandent que toutes modifications dans les procédures de réalisation d'une activité soient signalées au secrétariat du CNS par correspondance officielle afin de faciliter le calcul des niveaux d'exécution. Aussi, ont-ils renouvelé la recommandation selon laquelle les membres du CNS doivent veiller à ce que les programmes d'activités de leur structure respectent le canevas adopté en session et soient assorties des pondérations des tâches à réaliser.

## **II-) SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS**

En ce qui concerne le suivi de la mise en œuvre des recommandations des sessions antérieures les commissaires ont suggéré que le secrétariat du CNS retransmette les fichiers électroniques à vulgariser et le canevas adopté de présentation des rapports et programmes du CNS en prenant soin de prendre en compte les nouvelles adresses électroniques.

Par ailleurs, le président de séance a demandé aux participants de féliciter les membres du secrétariat du CNS par rapport à la bonne préparation de la présente séance notamment du recours aux voies électroniques pour tenir informer au fur et à mesure les conseillers.

## **III-) ETUDE DES DIPOSITIONS A PRENDRE POUR LA VULGARISATION DES NORMES ET NOMENCLATURES AU SEIN DES STRUCTURES SECTORIELLES**

Un représentant du secrétariat du CNS a présenté l'objectif de ce point qui est d'échanger sur les dispositions que les membres du CNS et son secrétariat doivent prendre afin que la vulgarisation du compendium se fasse de façon efficace malgré les difficultés financières. A l'issue de cette présentation les commissaires ont formulé à l'endroit du secrétariat les recommandations suivantes :

- Transmettre par voie officielle sur support CD le contenu des trois tomes du compendium aux structures sectorielles et en informer les points focaux membres du CNS,
- Actualiser la base des adresses électroniques des membres du CNS en prenant en compte de manière prioritaire celles des structures elles mêmes.

A leur propre endroit les commissaires ont reconnu la nécessité de vulgariser le contenu des trois tomes du compendium au sein des structures sectorielles.

#### IV-) PROPOSITION D'UN COMITE AD'HOC D'ORGANISATION DE LA JOURNEE AFRICAINE DE LA STATISTIQUE

Abordant ce point de l'ordre du jour le secrétariat a rappelé qu'en application des recommandations des sessions passées il a été constitué un comité pour l'organisation de la JAS tout en précisant ses attributions, tâches indicatives et son calendrier de travail. Suite à cette présentation et aux débats qui s'en sont suivis, les conclusions ci-après ont été tirées :

- Le comité ad hoc étudiera dans quelle mesure il pourra s'impliquer en plus de la préparation à l'organisation de la Journée Africaine de la Statistique,
- Le secrétariat du CNS doit informer par voie électronique les membres du CNS de la période de déroulement de la JAS bien avant l'envoi des courriers officiels,
- Le bureau du comité sera constitué d'un président et de deux rapporteurs,
- Le secrétariat du CNS devra écrire à la CEA afin de s'enquérir très tôt du thème central de la JAS,
- Les critères de sélection des thèmes de communications doivent être connus de tous pour faciliter la sélection,
- Une assemblée générale du comité avec les autres membres du Conseil sera tenue le 18 octobre 2010 pour la restitution de l'évolution des travaux d'organisation de la JAS.

#### V-) COMPTE RENDU DE L'APPUI TECHNIQUE DU SECRETARIAT DU CNS AUX STRUCTURES SECTORIELLES

Après une présentation de ce volet, le représentant du CES a souhaité que sa structure puisse bénéficier de l'assistance du secrétariat du CNS dans le cadre de la mise en place d'un service statistique au CES.

Le secrétariat du CNS a suggéré que toute demande d'appui technique soit adressée par courrier officiel à l'INSAE.

#### VI-) QUESTIONS DIVERS

Le secrétariat du CNS a expliqué aux commissaires que la non tenue de la formation des membres du CNS de cette année est due au retard accusé dans la signature du devis programme entre l'INSAE et l'Union Européenne dans lequel figure le financement de la formation. Aussi, le secrétariat du CNS a rappelé que la majorité des structures n'ont pas encore payé les frais dus à l'INSAE pour les formations des membres du CNS de l'année 2009.

Les participants ont convié, pour les prochaines formations, le secrétariat du CNS à :

- préciser dans les correspondances les conditions de participations aux modules (le niveau de recrutement, le coût, la date approximative de démarrage),
- informer les conseillers des dispositions à prendre pour faire participer d'autres membres qui le désireraient aux formations aux frais de leur structure ou à leurs propres frais.

S'agissant du rapport sur l'étude de faisabilité de la plateforme d'interconnexion, le représentant du secrétariat du CNS a présenté le niveau d'exécution de cette étude et a affirmé que l'étude de faisabilité a permis d'aboutir à une conclusion positive sur la réalisation de la plateforme numérique sous l'application Web dynamique. Le rapport final sera disponible dans un délai proche.

Il a été également suggéré que le secrétariat du CNS étudie la possibilité d'autoriser les ATS précédemment formés sur la base du niveau BEPC à accéder à la formation des Adjoints Techniques de la Statistique de niveau 2.

### **POINT DES RECOMMANDATIONS**

Le point des recommandations qui se dégage des débats est le suivant :

- Toutes modifications dans les procédures de réalisation d'une activité doit être signalées au secrétariat du CNS par correspondance officielle,
- Les membres du CNS doivent veiller à ce que les programmes d'activités de leur structure respectent le canevas adopté en session et soient assorties des pondérations des tâches à réaliser,
- Le secrétariat du CNS doit retransmettre aux conseillers les fichiers électroniques à vulgariser et le canevas adopté de présentation des rapports et programmes du CNS,
- Le secrétariat du CNS doit transmettre par voie officielle sur support CD le contenu des trois tomes du compendium aux structures sectorielles et en informer les points focaux membres du CNS,
- Le secrétariat du CNS doit prendre en compte les six (6) amendements des commissaires dans l'organisation de la JAS 2010,
- Toute demande d'appui technique doit être adressée par courrier officiel à l'INSAE,
- Le secrétariat du CNS doit apporter une assistance technique au CES dans le cadre de la mise en place d'un service statistique,
- Le secrétariat du CNS doit préciser dans les correspondances les conditions de participations aux modules de formation (le niveau de recrutement, le cout, la date approximative de démarrage),
- Le secrétariat du CNS doit informer les conseillers des dispositions à prendre pour faire participer d'autres membres qui le désireraient aux formations aux frais de leur structure ou à leurs propres frais,
- Le secrétariat du CNS doit étudier la possibilité d'autoriser les ATS précédemment formés sur la base du niveau BEPC à accéder à la formation Adjoints Techniques de Statistique de niveau 2

Fait à Cotonou, le 09 septembre 2010

La Commission

## LISTE DE PRESENCE DE LA CNNC 09/09/2010

| N° | Nom et Prénoms              | Structure d'origine |
|----|-----------------------------|---------------------|
| 01 | BIADJA Septime              | DDT/MAT             |
| 02 | ATOHOUN Habakuk             | DPP/MAT             |
| 03 | KPATINDE Gérard             | DPP/MPDEPP-CAG      |
| 04 | MOUSSE Carel                | OCS                 |
| 05 | AHOUANSOU Serge             | DPP/MI              |
| 06 | IDRISSOU Isdeen             | CAA/MEF             |
| 07 | DAHOUNTO Jonas              | DPP/MC              |
| 08 | BOCKE Arnauld               | CEC/CNSS            |
| 09 | OLOU O. Moïse               | DPP/MESFTP          |
| 10 | AYITCHEHOU K. Lambert       | A.N.B.              |
| 11 | EGUEH K. Etienne            | DDT/MAT             |
| 12 | TAHO Saïbou                 | CES                 |
| 13 | AHO GLELE M. Renauld        | DPP/MCAPLN          |
| 14 | GNANSOUNOU C. Simon         | FASEG/UAC           |
| 15 | ZINSOU Bienvenu             | DPP/MDCEMTMIP-PR    |
| 16 | KOUKOUI Nestor              | DPP/MS              |
| 17 | DJOSSOU Fabrice             | DPP/MEPN            |
| 18 | ADANLIENCLOUNON D. Célestin | DPP/MEF             |
| 19 | ADANHOUNDI Guy Serge        | DPP/MAT             |
| 20 | BIAOU Alexandre             | DSS/INSAE           |
| 21 | TOGONOU Hippolyte           | DED/INSAE           |
| 22 | MENSAH Victorine            | DCSFR/INSAE         |
| 23 | MARTIN Gibril               | DCSFR/INSAE         |
| 24 | ABODE Jean Marie            | DCSFR/INSAE         |
| 25 | TEKA Cécile                 | DCSFR/INSAE         |
| 26 | GOGAN Gillis                | DCSFR/INSAE         |
| 27 | GUEDEGBE Darius             | DCSFR/INSAE         |
| 28 | ELAVAGNON François          | DCSFR/INSAE         |
| 29 | ADJE Rosalie                | DCSFR/INSAE         |